

LES RENVOIS

Pour ordonner la reprise du tout ou d'une partie d'un morceau et pour renvoyer l'exécutant à un certain endroit de la composition, on se sert d'un des signes suivants :



Ces signes indiquent donc que l'on doit recommencer l'exécution à partir de ce même signe placé antérieurement et continuer jusqu'au mot « Fine ».

On se sert des mots "Da Capo" ou simplement "D. C." "du commencement" pour ordonner une répétition du morceau à partir du commencement jusqu'au mot Fine. Dans ce cas, en recommençant le morceau, il faut omettre toute répétition indiquée par les points et omettre toute lère finale, s'il y en a deux indiquées dans certaines parties.

Lorsqu'une note doit être subdivisée dans l'exécution, on en indique la subdivision soit par de petits points, ou de petites barres placées au-dessus ou au-dessous de la note; une barre indiquant qu'il faut exécuter la note affectée en autant de croches relatives à sa valeur, 2 barres, en autant de doubles croches, etc.

Si la note est en plus surmontée du chiffre 3 ou 6 elle doit être jouée en triolet ou en sextolet de la dénomination indiquée par les barres.

Pour ordonner la répétition de ce qui précède dans une mesure ou de ce qui précède dans une mesure précédente on se sert d'un des signes suivants : (/ ou //) traversant obliquement la portée, et cela autant de fois que l'on désire la répétition.

Quelquefois au-dessus des notes on place le mot "Simile", qui signifie semblablement, et qui indique qu'il faut exécuter comme ce qui précède.

EXEMPLES

Ecriture